

University of Waterloo  
Département d'études françaises  
FR 473  
Aspects du Canada français  
Hiver 2022  
Mardi 10h-11h 20 – HH 227 – Cours hybride

### Coordonnées

**Professeure:** Élise Lepage (elle)

**Bureau:** ML 330

**Téléphone:** 519-888-4567, poste 43593

**Heures de consultation:** sur rendez-vous, par Teams

**Courriel:** [elepage@uwaterloo.ca](mailto:elepage@uwaterloo.ca)

### Prérequis

FR 276 et FR296 ou FR297

### Description

Ce cours propose une théorisation du concept de minorité culturelle, à travers les exemples des différentes communautés francophones du Canada. Nous porterons successivement notre attention sur l'Ontario français, l'Acadie et le Québec, ce qui nous conduira à discuter de plusieurs concepts fondamentaux tels que la nation, la culture minoritaire, la diaspora, l'identité, la langue maternelle, la diglossie et l'affirmation culturelle. Afin de jeter les bases de cette réflexion et de broser ce grand contexte socio-politique et culturel, on s'appuiera sur des documentaires, des chansons, la lecture en ligne de journaux et quelques articles de recherches en sciences humaines, ainsi que de nombreux échanges en salle de classe.

### Format du cours

Ce cours est un cours hybride (1h30 en étude autonome, 1h30 en salle de classe). Le cours est conçu pour que la recherche et l'acquisition de connaissances se fassent essentiellement pendant le temps d'étude autonome (à la maison), et que le temps en salle de classe soit consacré au maximum au partage et à la discussion. La matière couverte en salle de classe sera mise en ligne sur Learn, mais non expliquée de façon aussi détaillée que le contenu à étudier de façon autonome.

### Objectifs du cours

Ce cours permet de développer les compétences suivantes :

- A. Apprendre et comprendre des connaissances détaillées sur les communautés francophones du Canada, les comparer entre elles et avec d'autres communautés dans le contexte canadien et international
- B. Cultiver une attitude de curiosité et d'empathie (la capacité à reconnaître et à comprendre le ressenti des autres)
- C. Comprendre et appliquer des concepts théoriques dans des études de cas issues de la vie courante et en fonction de leurs propres expériences, à l'oral et à l'écrit
- D. Sélectionner et critiquer des informations pertinentes provenant de différentes sources

- E. Entreprendre une réflexion théorique sur le concept de minorité culturelle
- F. Émettre un jugement critique sur un élément de production culturelle en tenant compte de son contexte (seul.e et en collaboration, à l'oral et à l'écrit)
- G. Créer et présenter des résultats de recherche via différents médias (seul.e et en collaboration, à l'oral et à l'écrit)
- H. Entreprendre, par écrit, un processus métacognitif au cours de la création de contenu

## Matériaux du cours

Le lien vers le manuel (gratuit) *Penser la minorisation culturelle et linguistique. Exemples de communautés francophones du Canada* sera fourni sur Learn.

Nous étudierons également une quinzaine de chansons, deux documentaires et quelques articles de recherche. Nous lirons et commenterons des articles des journaux suivants : [L'Express de Toronto](#), [L'Acadie nouvelle](#), [La Presse](#) ou [Le Devoir](#).

Les étudiant.e.s ont accès gratuitement à toutes ces ressources, notamment via le site de la bibliothèque de l'Université. En revanche, il est possible qu'ils/elles aient à louer ou à acheter individuellement un film.

## Évaluation

Évaluation	Date de l'évaluation	Valeur
<b>Participation active</b>	Toute la durée du cours	10%
<b>Enquête culturelle</b>	Semaines 3, 5, 7, 9 et 11	50%
<b>3 rapports métacognitifs</b>	Semaines 6, 8 et 12	20%
<b>Dissertation finale</b>	11 avril	20%
<b>Total</b>		100%

### La participation active

La participation active évalue la présence, ainsi que la fréquence et la qualité des interventions en ligne et en salle de classe.

### L'Enquête culturelle

Chaque étudiant.e aura à traiter dix sujets uniques (portrait d'une région francophone, d'une personnalité publique, d'un groupe musical, compte rendu d'un film, d'une image, etc.) visant à faire découvrir la culture populaire du Québec, mais aussi dans les régions du Canada où le français est minoritaire. Il y aura cinq partages au cours du semestre. L'étudiant.e soumettra deux nouveaux sujets à chaque fois. Chaque sujet devra être long d'au moins 600 mots, et comporter une bibliographie des sources consultées. Il s'agit de présenter le sujet de façon critique. Tous les sujets seront accessibles à toute la classe et au fil du semestre, les étudiants devront créer des hyperliens entre les sujets ayant une parenté. Les sujets partagés feront l'objet de tables rondes (discussions) en salle de classe.

### Les rapports métacognitifs

À la fin de chacun des trois chapitres, les étudiants devront soumettre un rapport métacognitif qui prend la forme d'un formulaire d'une quinzaine questions. Ces questions ont pour but 1) de tester leur bonne compréhension de la matière étudiée; 2) de rendre compte de leurs recherches personnelles

(lecture de journaux, Enquête culturelle, etc.); 3) de réfléchir à leur travail sur l'Enquête culturelle et leur apprentissage dans le cours. Ces rapports individuels ne sont pas partagés avec les autres étudiants.

### La dissertation finale

Longue d'environ 1,500 mots, la dissertation finale portera sur deux sujets au choix qui permettront aux étudiants de réutiliser les connaissances acquises et de formuler des perspectives théoriques et critiques sur certains des enjeux examinés au cours du semestre.

### Plan du cours

Selon le rythme du groupe, il est possible que ce programme soit modifié. La version la plus à jour du Calendrier se trouve sur Learn. Il faut le consulter au moins deux fois par semaine.

Date	Matière   Thème	Lectures	Évaluations
1 6 janvier	Introduction générale. <b>LA FRANCOPHONIE CANADIENNE</b> Théoriser la minorisation Histoire et géographie des communautés francophones au Canada		
2 13 janvier	Un enjeu linguistique: les contacts inter-linguistiques <b>L'ONTARIO FRANÇAIS</b> Histoire des migrations Géographie : La mondialisation, l'urbanisation et les minorités	Lire <i>L'Express</i>	
3 20 janvier	La complétude institutionnelle et le milieu associatif	Lire <i>L'Express</i>	Partage Enquête culturelle 1
4 27 janvier	Définitions de l'identité. Quelle(s) identité(s) franco-ontarienne(s)? L'invisibilité		
5 3 février	Un enjeu linguistique : Les langues en contact : diglossie, code-shifting, bilinguisme, unilinguisme La question linguistique en milieu scolaire	Lire <i>L'Express</i>	Partage Enquête culturelle 2
6 10 février	<b>L'ACADIE</b> Histoire : la mémoire aux sources de la nation Géographie : les Acadiens dans les Maritimes Film : <i>Toutes les photos finissent par se ressembler</i> d'Herménégilde Chiasson	Lire <i>L'Acadie nouvelle</i>	Rapport métacognitif 1
7 17 février	Un enjeu linguistique : changement de code et créolisation; Le chiac, défense et illustration des langues et dialectes minorisés	Lire <i>L'Acadie nouvelle</i>	Partage Enquête culturelle 3
<b>Semaine de lecture</b>			
8 3 mars	Appartenances plurielles : les minorités dans les minorités Film : <i>Seuls ensemble</i> de Paul Émile d'Entremont	Lire <i>L'Acadie nouvelle</i>	Rapport métacognitif 2

9	10 mars	<b>LE QUÉBEC</b> L'Histoire: de la Nouvelle-France au Québec Géographie: les régions du Québec	Lire <i>Le Devoir</i> ou <i>La Presse</i>	Partage Enquête culturelle 4
10	17 mars	Le nationalisme québécois. La place du Québec dans le Canada. La famille	Lire <i>Le Devoir</i> ou <i>La Presse</i>	
11	24 mars	Un enjeu linguistique: la politique linguistique Sujets choisis en fonction des intérêts des étudiants et de l'actualité	Lire <i>Le Devoir</i> ou <i>La Presse</i>	Partage Enquête culturelle 5
12	31 mars	Tables rondes sur les sujets de société		Rapport métacognitif 3
	11 avril			Dissertation

### Plan en cas de fermeture de l'université

En cas d'annulation d'une ou de plusieurs séances en classe, l'enseignement se fera à distance, en mode synchrone par vidéo durant les heures habituelles de classe. Les séances seront enregistrées et les enregistrements mis à la disposition des étudiant.e.s sur Learn. La date limite pour la remise des travaux écrits ne changera pas étant donné que ces travaux sont soumis en ligne. L'évaluation du cours ne changera pas.

### Accommodements pour les étudiant.e.s en quarantaine

Si un.e étudiant.e doit se mettre en quarantaine, il/elle doit en informer la professeure dans les meilleurs délais. La professeure lui proposera des accommodements selon sa situation individuelle.

### Règlements du cours

#### Learn

Le site Learn est une composante essentielle de ce cours. La méconnaissance des modules « Présentation », « Évaluation » et du Calendrier pourraient avoir des conséquences significatives sur la réussite dans ce cours.

#### Travail de groupe

Le travail de groupe et la collaboration sont vivement encouragés dans ce cours, mais les travaux évalués doivent être absolument originaux et différents les uns des autres. En cas de ressemblance trop évidente, les notes des étudiants concernées pourraient être abaissées de 40%.

#### Remise des travaux

La remise tardive d'un travail (sans entente préalable) se verra sanctionnée à raison de 5% par jour. Les travaux remis plus de 7 jours (incluant les fins de semaine) après la date limite ne seront pas acceptés. Il n'est pas possible de re-soumettre un devoir ou d'écrire un autre devoir pour compenser une note dont l'étudiant.e ne serait pas satisfait.e.

#### Absence

Seules les absences justifiées (et pour des motifs majeurs) seront excusées. Le Calendrier sur Learn est mis à jour après chaque cours pour documenter ce qui a été fait et ce qu'il faut préparer pour le prochain cours.

L'auto-déclaration de maladie dans Quest doit se faire lorsqu'une personne a des symptômes de la COVID-19 ou de la grippe. Pour des instructions sur cette auto-déclaration, veuillez cliquer sur ce lien : <https://uwaterloo.ca/quest/help/students/how-do-i/self-declare-my-illness>

Pour toutes autres conditions médicales, notamment celles qui résultent d'une absence au-delà de 14 jours, vous devez remplir le formulaire de vérification de la maladie : [https://uwaterloo.ca/campus-wellness/sites/ca.campus-wellness/files/uploads/files/vif\\_formdec2020.pdf](https://uwaterloo.ca/campus-wellness/sites/ca.campus-wellness/files/uploads/files/vif_formdec2020.pdf) Pour plus d'informations et les démarches à suivre, veuillez cliquer sur ce lien : <https://uwaterloo.ca/arts/undergraduate/student-support/accommodations-illness-or-extenuating-circumstances>

## Soutien

En cas de difficulté, la professeure se tient disponible pour vous écouter, vous soutenir et éventuellement vous diriger vers les services compétents pour vous aider ([Campus Wellness](#), [Counselling Services](#), [AccessAbility](#), etc.)

## Politique du département

Le Département se réserve le droit de refuser l'admission d'un étudiant.e dans un cours et/ou de ne pas créditer un cours de langue si le niveau de préparation préalable de l'étudiant.e s'avère trop haut pour le cours en question.

Tout travail doit être conçu et complété, dans son intégralité, par l'étudiant.e qui le soumet. Toute tricherie et tout plagiat seront portés à la connaissance de la Directrice/du Directeur du département et de la vice-doyenne/du vice-doyen de la faculté (Associate Dean, Faculty of Arts) et sera sanctionné.

**Le plagiat** consiste à emprunter ou bien à traduire une idée, un texte ou une partie du texte sans indiquer la source précise et/ou sans employer les guillemets (« »), de façon à ce que le lecteur croie qu'il s'agisse de vos propres mots. Il peut s'agir d'un texte tiré en partie ou au complet d'un livre, d'un article, des notes du cours, d'un site internet ou encore du travail d'un.e autre étudiant.e, etc. Même si vous ne citez pas textuellement une source, il est requis de la mentionner (références bibliographiques complètes) si vous y empruntez des informations ou des idées. Veuillez noter que soumettre (en tout ou en partie) un travail déjà présenté dans un autre cours est tout aussi inacceptable et fera l'objet des mêmes sanctions.

**La tricherie** comprend tout usage d'aide non-autorisée et toute collaboration non-autorisée, mais ne s'y limite pas. Votre professeur.e vous informera des règlements propres aux activités de son cours. Pour les règlements universitaires, voir les détails ci-dessous.

## University policies

### Academic Integrity

**Academic Integrity:** In order to maintain a culture of academic integrity, members of the University of Waterloo are expected to promote honesty, trust, fairness, respect and responsibility.

**Discipline:** A student is expected to know what constitutes academic integrity, to avoid committing academic offences, and to take responsibility for his/her actions. A student who is unsure whether an action constitutes an offence, or who needs help in learning how to avoid offences (e.g., plagiarism, cheating) or about "rules" for group work/collaboration should seek guidance from the course professor, academic advisor, or the Undergraduate Associate Dean. When misconduct has been found to have occurred, disciplinary penalties will be imposed under Policy 71 – Student Discipline. For information on categories of offenses and types of penalties, students should refer to [Policy 71 - Student Discipline](#).

**Grievance:** A student who believes that a decision affecting some aspect of his/her university life has been unfair or unreasonable may have grounds for initiating a grievance. Read [Policy 70 - Student Petitions and Grievances](#), Section 4.

**Appeals:** A student may appeal the finding and/or penalty in a decision made under Policy 70 - Student Petitions and Grievances (other than regarding a petition) or Policy 71 - Student Discipline if a ground for an appeal can be established. Read [Policy 72 - Student Appeals](#).

**Other sources of information for students:**

[Academic Integrity website \(Arts\)](#) | [Academic Integrity Office \(UWaterloo\)](#)

### Accommodation for Students with Disabilities

**Note for students with disabilities:** The [AccessAbility Services](#) office, located on the first floor of the Needles Hall extension (1401), collaborates with all academic departments to arrange appropriate accommodations for students with disabilities without compromising the academic integrity of the curriculum. If you require academic accommodations to lessen the impact of your disability, please register with the AS office at the beginning of each academic term.

### Intellectual Property

Students should be aware that this course contains the intellectual property of their instructor and/or the University of Waterloo. Intellectual property includes items such as:

- Lecture content, spoken and written (and any audio/video recording thereof);
- Lecture handouts, presentations, and other materials prepared for the course (e.g., PowerPoint slides);
- Questions or solution sets from various types of assessments (e.g., assignments, quizzes, tests, final exams); and
- Work protected by copyright (e.g., any work authored by the instructor or used by the instructor with permission of the copyright owner).

Course materials and the intellectual property contained therein, are used to enhance a student's educational experience. However, sharing this intellectual property without the intellectual property owner's permission is a violation of intellectual property rights. For this reason, it is necessary to ask the instructor and/or the University of Waterloo for permission before uploading and sharing the intellectual property of others online (e.g., to an online repository).

Permission from an instructor or the University is also necessary before sharing the intellectual property of others from completed courses with students taking the same/similar courses in subsequent terms/years. In many cases, instructors might be happy to allow distribution of certain materials. However, doing so without expressed permission is considered a violation of intellectual property rights.

Please alert the instructor if you become aware of intellectual property belonging to others (past or present) circulating, either through the student body or online. Si vous avez lu le syllabus jusqu'ici, envoyez-moi un courriel et vous obtiendrez un délai de trois jours pour rendre votre dissertation finale. The intellectual property rights owner deserves to know (and may have already given their consent).